

LA GANGRÈNE POPULISTE EN EUROPE ET LE MODÈLE SUISSE

NILS ANDERSSON *

L'existence d'une extrême droite populiste installée est devenue une donnée permanente de la vie politique européenne. Différents d'un pays à l'autre, leur électorat est très hétérogène mais devient de plus en plus sensible aux thèmes récurrents découlant des processus de mondialisation et d'intégration européenne dont ils cherchent à capitaliser les victimes.

La version suisse est historiquement plus marquée par des motifs identitaires, racistes, caractérisés par le refus de l'autre. Les populistes xénophobes y utiliseront l'arme de la « démocratie directe » et exacerberont la fibre du chauvinisme national et de la neutralité pour refuser l'adhésion à l'Europe et à l'ONU – jusqu'en 2002.

Le vieux parti, d'origine agrarienne, de l'Union Démocratique du Centre trouve dans les années 90 un chef charismatique – Christoph Blocher – qui le tire vers l'idéologie reaganienne et thatcherienne et l'alliance avec les milieux d'affaires et porte son influence à 27 % des voix aux élections de 2003. Participant au gouvernement, ce parti est devenu la pièce maîtresse de la politique antisociale du patronat en matière de retraites, de privatisations, de politique monétaire et de secret bancaire.

Ce passage d'un conservatisme traditionnel au populisme d'extrême droite relève-t-il d'un seul particularisme helvétique ?

Jamais depuis l'entre-deux guerres les courants nationalistes et xénophobes n'ont été aussi influents, que ce soit dans la partie occidentale de l'Europe dans sa partie centrale ou orientale où ces courants, à l'exemple de la Pologne, sont devenus majoritaires dans certains pays ¹.

* JOURNALISTE, ANCIEN DIRECTEUR DES ÉDITIONS LA CITÉ (LAUSANNE)

¹ Voir *Recherches Internationales* n° 65, 3-2001.

L'implantation du populisme d'extrême droite dans la partie occidentale de l'Europe

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale des partis sont nés du regroupement des nostalgiques du nazisme ou du fascisme à l'exemple de la *Fédération des Indépendants* en Autriche qui, en 1955, devient le *Parti de la Liberté* (FPÖ), du *Parti du Reich Allemand* qui se transforme, en 1964, en *Parti National Allemand*, ou du *Mouvement Social Italien*. Le FPÖ a accédé au pouvoir dans les années 80, le NPD est resté marginal et le MSI, après que Gianfranco Fini se fut grimé en démocrate et eut fondé l'*Alliance Nationale*, s'est allié, au sein de l'*Alternative sociale*, avec l'organisation d'Alessandra Mussolini.

46

On peut également signaler, dans l'immédiate après-guerre, des partis populistes comme *Il Fronte del l'uomo qualunque* en Italie, mouvement dénonçant le Comité de Libération Nationale et l'épuration antifasciste, ou, en France, le phénomène du poujadisme, avec l'*Union de Défense des Commerçants et Artisans* de Pierre Poujade, mouvement corporatiste et antiparlementaire sous l'étiquette duquel, en 1956, Jean-Marie Le Pen fut, pour la première fois, élu député. Mais, dans le contexte de la guerre froide, leur électorat récupéré par la droite atlantiste, ces partis disparurent très vite.

Si des signes annonciateurs se manifestent en Suisse dès les années 60 (ils seront traités ultérieurement), c'est dans les années 70, qui marquent la fin des « 30 glorieuses » et le début d'un long cycle de crise économique, que le discours d'extrême droite populiste xénophobe fait ses premières percées avec le *Front National* en France (1972, année de création du parti), les *partis du Progrès* au Danemark (1972) et en Norvège (1973), le *Vlaams Blok* en Belgique (1978).

La pénétration des idées xénophobes se confirme dans les années 80 avec la création de la *Ligue du Nord* d'Umberto Bossi en Italie (1981), en Allemagne du *parti Républicain* (1983), aux Pays-Bas du *Centre Démocrate* (1984) et en Belgique du *Front National* (1985) ; mais ce sont les années 90 qui vont voir l'éclosion de partis populistes comme partis de rupture ou de défolement contestataire. Pour s'en tenir à la partie occidentale de l'Europe, le populisme étend sa toile avec la formation de *Nouvel Horizon* à Chypre, du *parti du Peuple Danois*, des *Vrais Finnois*, en Finlande, de *Printemps Politique*, en Grèce, du *Comité d'Action pour la Démocratie et la Justice sociale* (ADR), au Luxembourg, de *Pour des Pays-Bas vivables* ou de *Nouvelle Démocratie*, en Suède.

Plus encore, le courant populiste obtient des résultats électoraux qui montrent un réel ancrage. Entre 1995 et 1999, le

FPÖ autrichien de Jörg Haider obtient 26,9 % des voix et, non sans soulever de fortes réactions, le *Parti populaire* conservateur, forme une coalition gouvernementale avec eux ². En France, le FN réalise un score de 14,9 %, en Italie, l'*Alliance Nationale* (AN) de 15,7 % et la *Ligue du Nord* de 10,1 %, en Belgique, le *Vlaams Block* recueille 9,9 % des suffrages, en Norvège, le *parti du Progrès* 15,3 %, au Danemark, le *parti du Peuple* 7,4 %, au Luxembourg, l'ADR 9,4 %, au Portugal, le *Parti Populaire* 9,1 %.

Cette implantation va se confirmer et, entre 2001 et 2005, des partis d'extrême droite réalisent leurs meilleurs résultats électoraux : le *Vlaams Blok* avec 11,7 % des voix (il devient le deuxième parti en Flandres avec 24,2 % des électeurs), le *Parti du Peuple Danois* avec 13,3 % des suffrages, l'ADR au Luxembourg avec 10,3 %, le *Parti du Progrès* en Norvège, avec 22,1 %, la *liste Pim Fortuyn*, aux Pays-Bas, avec 17,0 % (avant de retomber à 5,7 % après l'assassinat de son leader), l'Union Démocratique du Centre (UDC) en Suisse, avec 26,3 %. Le FN en France, l'AN en Italie, le FPÖ en Autriche obtiennent également des résultats supérieurs à 10 %. (Voir tableau I)

Au fondement de cette poussée extrémiste on trouve les effets de la mondialisation néo-libérale et des lois de l'économie de marché qui ont ajouté à la crise économique une grave crise institutionnelle, identitaire et culturelle ; ces crises trouvent leurs raisons dans le chômage et la précarisation du travail, les atteintes à l'État providence, la fin de l'espérance en « l'ascenseur social », la pression que représentent sur l'ensemble de la société la loi de la concurrence, le déplacement des centres de pouvoir vers l'économique, le discrédit du politique et des élites, le sentiment de dissolution de la communauté nationale, la disparition de l'idée de progrès. Ces raisons cumulées créent un climat d'incertitude, d'absence d'avenir, de crainte et de rejet de l'autre favorable aux sentiments racistes, à la répression et au conservatisme moral.

Cette conjonction de crises constitue le terreau qui a permis au populisme de modifier la composition des familles politiques qui prévalait depuis la Seconde Guerre mondiale. Si cette situation nouvelle a ringardisé la glose rabâchée sur la disparition de l'opposition gauche/droite, elle devait révéler la perte de repères,

² Rappelons que, dans un contexte il est vrai différent, le FPÖ avait déjà participé, de 1983 à 1988, à une coalition gouvernementale avec les sociaux-démocrates.

Tableau I

Partis de la droite radicale, identitaire, populiste, xénophobe ou néofasciste ayant présenté des candidats lors des dernières élections législatives nationales qui sont, ou qui ont été représentés, à leur parlement national ou qui ont des élus au parlement européen

		Ayant eu des élus au parlement	Ayant des élus au parlement	Ayant des élus européens
Allemagne	Parti National Démocratique (NPD) Parti Républicain (REP)	Non Non	Non Non	Non En 1989
Autriche	parti de la Liberté (FPÖ), Les Libéraux, Alliances pour le futur de l'Autriche (BZO)	Oui -	Oui Oui	Oui Non
Belgique	Vlaams Blang (VB) Intérêts Flamands Front National	Oui Oui	Oui Oui	Oui En 1994
Chypre	Nouvel Horizon (NEO)	-	Oui	Non
Danemark	Parti du Peuple Danois (DF)	Oui	Oui	Oui
Finlande	Les vrais Finnois (PS)	Oui	Oui	Non
France	Front National (FN)	Oui	Non	Oui
Grèce	Mouvement Populaire Orthodoxe Grec (L.A.OS)	Non	Non	Oui

Italie	Alliance Nationale (AN) Ligue du Nord Alternative Sociale (Action sociale, Force Nouvelle et Front National)	Oui Oui Oui	Oui Oui Non	Oui Oui Oui	Oui Oui Oui
Luxembourg	Comité d'Action pour la Démocratie et la Justice sociale (ADR)	Oui	Oui	Oui	Non
Norvège	Parti du Progrès (FRP)	Oui	Oui	Oui	Pas membre
Pays-Bas	Pour des Pays-Bas vivables (LF) Liste Pim Fortuyn (LFPF) Union Chrétienne (parti politique réforme, ligue politique réformée, fédération politique réformée)	Oui Oui	Non Oui	Non Oui	Non Non Oui
Portugal	Parti Populaire (PP)	Oui	Oui	Oui	Oui
Royaume Uni	Parti Unioniste Démocrate (DUP), Irlande du Nord Parti National Britannique (BNP)	Oui Non	Oui Non	Oui Non	Oui Non
Suisse	Parti du peuple suisse (SVP ou UDC) Démocrates suisses (DS) Union Démocratique Fédérale (UDF) Ligue tessinoise (LT)	Oui Oui Oui Oui	Oui Oui Oui Oui	Oui Oui Oui Oui	Pas membre Pas membre Pas membre Pas membre

les abandons, voire les reniements, de la gauche. Un grand nombre d'électeurs, ouvriers et employés, faute de réponses autres à leur situation et à leurs inquiétudes que le passage obligatoire sous le joug de l'économie de marché, ont alors basculé dans le populisme ; ils restent dans l'attente d'un autre projet de société.

Ces mouvements sont aussi le produit d'un monde déstabilisé par les guerres dans les Balkans et au Proche-Orient qui alimentent les discours chauvins et raciaux, les prêches obscurantistes et l'esprit de croisade. C'est pourquoi, même quand les partis populistes d'extrême droite sont marginaux, qu'ils ont une existence fugitive ou des résultats électoraux très fluctuants, ils représentent une menace non seulement parce qu'ils sont porteurs d'idées réactionnaires et xénophobes, mais parce qu'ils sont un lieu d'ancrage et de propagation de conceptions totalitaires.

Conceptions – et c'est là la menace principale du populisme – qui, en raison du chômage, de la précarité, du désordre mondialisé et des peurs répandues, pervertissent les opinions et confortent, dans les partis de la droite traditionnelle libérale et conservatrice, les courants radicaux en même temps que les tentations autoritaires. Ignorer ce danger, qui est le danger principal découlant du phénomène populiste, serait faire montre d'une réelle cécité au regard de la droitisation des partis libéraux, conservateurs, de leur alliance possible avec l'extrême droite dans certains pays et des potentialités d'adhésion d'électeurs de ces partis aux thèses populistes. (Tableau II)

50

L'hétérogénéité de l'extrême droite populiste

Il convient d'opérer des distinctions entre les partis de la droite radicale, pour utiliser la définition anglo-saxonne. Dans la littérature spécialisée, on trouve plus de 25 définitions de l'extrême droite (anti-système ou néofasciste, nationaliste ou chrétienne conservatrice, antifiscale ou xénophobe, etc.). La grande difficulté pour ces partis de constituer un groupe au parlement européen témoigne de leurs différences et de leur hétérogénéité. Il n'existe donc pas aujourd'hui une extrême droite européenne structurée, ce qui n'autorise pas à sous-estimer son rôle négatif en raison des connivences qu'elle trouve dans les appareils dirigeants ou parmi les électeurs de la droite conservatrice et libérale.

Plusieurs raisons expliquent cette hétérogénéité. Des particularités nationales historiques et politiques, par exemple une histoire différente selon qu'il s'agit de partis nouvellement créés ou enracinés depuis des décennies dans le paysage politique ;

Tableau II
Partis de la droite conservatrice et libérale les plus pénétrés
par le discours populiste radical

Allemagne	Parti libéral, FDP Union chrétienne sociale de Bavière, CSU	Tendance nationale-libérale Courant ultra-conservateur
Autriche	Parti populaire autrichien, ÖVP	Courant populiste, conservateur
Danemark	Parti populaire chrétien, PSK	Une minorité intégriste
Espagne	Parti populaire, PP	Regroupe d'anciens franquistes
Finlande	Rassemblement national, KOK	Tendance nationale, conservatrice
France	Union pour un mouvement populaire, UMP Démocratie libérale, CNIP Mouvement pour la France	Courant populiste autoritaire Ultra-libéral et conservateur Confessionnel traditionaliste
Grèce	Nouvelle Démocratie, ND	Courant proche de l'extrême droite, royaliste et nationaliste
Islande	Parti de l'indépendance, SSF	Tendance populiste

Tableau II
Partis de la droite conservatrice et libérale les plus pénétrés (suite)
par le discours populiste radical

Italie	Forza Italia, FI Parti populaire italien, PPI	Parti anti-système, populiste, courant post-fasciste Courant catholique conservateur
Norvège	Parti conservateur, H	Courant très conservateur
Portugal	Parti social-démocrate, PSI Parti populaire monarchique, PPM	Faction libérale de droite, populiste, monarchiste et réactionnaire Traditionaliste
Royaume-Uni	Parti conservateur, CP	Tendance ultra-libérale thatchérienne et très conservatrice
Suède	Parti modéré unifié, M Parti communautaire démocrate-chrétiens, KDS	Courant conservateur traditionaliste Aile conservatrice traditionaliste
Suisse	Parti radical démocratique, PRD Parti libéral démocratique, PLS	Courant ultra-libéral Tendance ultra-libérale

ainsi, en Suisse, l'*Union Démocratique du Centre* a été fondée au sortir de la Première Guerre mondiale et le courant confessionnel intégriste, aux Pays-Bas, voit ses origines remonter au XIX^e siècle.

Autre donnée essentielle, outre leur force électorale, leur influence politique selon qu'il s'agit d'un parti gouvernemental (au niveau national mais aussi régional), en Suisse, l'*Union Démocratique du Centre*, en Italie, l'*Alliance nationale* et la *Ligue du Nord*, les *Libéraux* en Autriche et la *liste Pim Fortuyn* aux Pays-Bas, sont, ou ont été, des partis de gouvernement.

Il convient également de retenir les effets des systèmes électoraux dans lesquels ces partis agissent. Des partis peuvent en effet avoir des élus au parlement avec 0,5 % des suffrages nationaux en raison du fédéralisme (*Vigilance* en Suisse) ou 0,8 % au Pays-Bas (le *GPV fondamentaliste*), en raison de la proportionnelle. D'autres, bien que recueillant 12,4 % des voix, n'ont pas d'élus comme le FN en France.

Les catégories sociales de l'électorat de ces partis peuvent également être très différentes d'un pays à l'autre. De nombreuses études confirment l'hétérogénéité de l'électorat populiste, toutefois des thèmes récurrents, découlant et de la mondialisation et du processus d'intégration européenne, tendent à les homogénéiser. Selon les politologues, ces partis recueillent les votes des « perdants » de la mondialisation, de tenants du moins d'État et d'opposants à « l'État providence », de ceux qui rejettent la classe politique, des courants nationalistes chauvins et xénophobes, des partisans d'un pouvoir autoritaire, des adeptes des « valeurs traditionnelles » et du conservatisme moral.

Enfin, donnée essentielle pour ces partis, la personnalisation de la vie politique (argent et médiatisation) est un phénomène qui participe et facilite la pénétration des idées populistes (thèmes simplificateurs et arguments démagogiques). La personnalisation et la médiatisation de la vie politique revêtent en effet une importance particulière à l'extrême droite vu le rôle déterminant que joue pour ces partis un chef charismatique, même si leur personnalité et leur parcours politique peuvent être très dissemblables si l'on pense à Jean-Marie Le Pen, Jörg Haider (en passe d'être supplanté par Hans-Christian Strache), Umberto Bossi, Christoph Blocher, Pim Fortuyn, Pia Kjaersgaard ou Carl Hagen.

Le modèle suisse

Évoquer les courants populistes d'extrême droite dans la partie occidentale de l'Europe a semblé nécessaire avant d'aborder le cas de la Suisse, exemple à la fois singulier et à plus d'un titre

exemplaire des effets de la gangrène populiste dans un pays présenté comme une « démocratie témoin » et dont le système politique semblait le préserver de ces dérives.

Des mouvements xénophobes au national populisme

On trouve au fondement du système politique suisse, la *neutralité*, reconnue par les Puissances lors du Congrès de Vienne en 1815, le *fédéralisme*, qui remonte dans l'imaginaire populaire aux origines de la Suisse en 1291, mais dans les faits à 1848, année où fut mis en place le système politique suisse tel qu'il fonctionne pour l'essentiel aujourd'hui et la *démocratie directe*, avec le droit de référendum, et le droit d'initiative populaire qui en on fait « le cas le plus emblématique de démocratie consensuelle »³. Les populistes suisses vont utiliser, idéologiquement et dans leurs pratiques, ces trois piliers institutionnels pour répandre le ferment de leur idéologie conservatrice, nationaliste et xénophobe. L'immigration sera leur premier cheval de bataille.

54

Il y eut, au XIX^e siècle, État moins répressif que ceux alentour, une Suisse terre d'accueil des exilés et ce n'est nullement un hasard si la Première Internationale tient trois de ses congrès en Suisse, à Genève, Lausanne et Bâle. Concernant les travailleurs immigrés, des traités de libre circulation sont signés par le gouvernement suisse avec plusieurs pays, à l'exemple de l'accord passé avec l'Italie en 1868 qui stipule : « les citoyens de chacun des deux États, ainsi que leurs familles, pourvu qu'ils se conforment aux lois du pays, pourront librement entrer, voyager, séjourner et s'établir dans chaque partie du territoire ». Pour autant « le consensus des États en faveur de la libre circulation n'empêchera pas des réactions hostiles au sein de la population suisse, comme en témoignent les émeutes de 1986, à Zürich, qui voient la foule s'en prendre aux travailleurs italiens et détruire de nombreux restaurants et logements de familles italiennes ; l'armée doit intervenir dans la rue pour rétablir l'ordre »⁴.

Peur rétroactive d'avoir été le pays où avaient vécu Lénine et d'autres révolutionnaires bolcheviks et où se sont tenues, pendant la Première Guerre mondiale, les conférences de Kienthal et de Zimmerwald, la politique à l'égard des étrangers change

³ Yannis Papadopoulos, in *Les partis politiques en Europe de l'Ouest*, p. 451, Éd. Economica, 1998.

⁴ Etienne Piguet, *L'immigration en Suisse*, Presses polytechniques et universitaires romandes, p. 15, 2004.

radicalement après la Première Guerre mondiale. Des visas sont dès lors exigés pour l'entrée en Suisse, en 1928, une loi révisant le « droit de cité » définit des critères culturels témoignant du degré d'assimilation des requérants au droit de séjour ou à la nationalité suisse ; pour qu'un enfant puisse devenir suisse, il ne suffit pas qu'il soit né dans le pays, mais il faut que la mère soit ou ait possédé la citoyenneté suisse. En 1934, une loi va codifier le statut des étrangers avec l'introduction de trois niveaux de permis de travail : saisonnier, annuel et d'établissement.

En 1952, le délai de domicile dans le pays pour avoir le droit d'accéder à la nationalité suisse est porté à douze ans et ne peut y accéder que « la personne apte et digne de l'être » (!?). Il est même précisé que les candidats à la naturalisation devront non seulement être « familiarisés avec nos mœurs » mais avoir adopté « dans une large mesure les us et coutumes suisses et que leur personnalité permette de penser que les requérants deviendront de bons et loyaux Suisses ».

Après la Seconde Guerre mondiale, la Suisse n'ayant pas eu à subir de destructions, l'économie, qui dispose de toute sa capacité, fait appel à une main-d'œuvre étrangère, et, entre 1950 et 1960, le nombre d'étrangers passe de 271 000 (5,8 % de la population) à 476 000 (9,1 %) ⁵. Ce taux de 9 % va apparaître comme intolérable, alors même que la raison du pourcentage élevé d'étrangers est la politique, traditionnellement très restrictive, de naturalisation et bien qu'en 1914, on dénombrait 600 000 étrangers en Suisse, soit 16 % de la population.

C'est à Zürich, centre de la finance et de l'économie suisses, en période de haute conjoncture et de plein emploi (0,3 % de la population en Suisse est au chômage), que se constitue, en 1961, une organisation xénophobe dont l'intitulé est en soi un programme : *l'Action nationale contre la surpopulation étrangère pour le peuple et la patrie*. Son objectif est de combattre « l'influence des étrangers sur la vie économique, intellectuelle et spirituelle du pays », alors même que les immigrés participent sans conteste à la richesse du pays. 45 % de la main-d'œuvre dans l'industrie et près des 20 % dans le bâtiment est étrangère, italienne d'abord, espagnole ensuite. Ce sont donc des motifs identitaires, de refus de l'autre, racistes, qui s'expriment ainsi ouvertement et qui vont constituer l'argument premier, constant, du populisme helvétique.

⁵ *Op. cité*, p. 18.

L'*Action nationale contre la surpopulation étrangère* obtient un premier succès électoral en 1967 avec l'élection au Conseil National (assemblée nationale) de James Schwarzenbach, qui fut, dans les années 30, sympathisant du *Front National* (organisation pro-nazie). L'année suivante, James Schwarzenbach lance une initiative populaire « contre l'emprise étrangère ».

L'initiative demande que le nombre des immigrés ne puisse être supérieur à 10 % dans tous les cantons (à l'exception de Genève, en raison de son rôle international) ⁶. Une telle disposition aurait pour conséquence l'expulsion de plus de 250 000 étrangers ! L'initiative recueille les signatures nécessaires, le peuple est appelé à voter. Il s'ensuit une intense campagne, contre laquelle se mobilise le gouvernement, le Vorort de l'industrie suisse (organisation faïtière du patronat), les syndicats, alarmés par les conséquences d'une telle mesure pour l'économie du pays.

Le 7 juin 1970, avec un taux de participation exceptionnel pour la Suisse de 75 % de votants, l'initiative n'est rejetée que par 54 % des votants. 46 % des citoyens l'ont soutenue alors qu'aux élections de 1967, l'*Action nationale contre la surpopulation étrangère* ne représentait que 0,6 % des électeurs ! Vingt-cinq ans après la Seconde Guerre mondiale, il est ainsi démontré, et ce fut là un signal fort au-delà des frontières de la Suisse, qu'il est non seulement possible d'affirmer ouvertement des sentiments xénophobes mais que ceux-ci sont, à nouveau, politiquement porteurs.

Il convient de préciser que si le droit de référendum et le droit d'initiative populaire sont un droit pleinement reconnu aux citoyens suisses ⁷, que si le nombre de signatures à recueillir n'est pas un obstacle insurmontable pour les grands partis, les principales associations et les centrales syndicales, il en va tout autrement, face aux murs de l'argent des lobbies industriels et financiers

⁶ En 1970, le nombre des étrangers dépasse le million et représentent 17 % de la population.

⁷ Le système de démocratie directe comprend, depuis 1848, le droit de référendum qui permet à des citoyens de s'opposer à une loi adoptée par le Parlement s'ils recueillent 50 000 signatures, la majorité du peuple décidant, lors d'une votation, de l'adoption ou du refus de la loi. Depuis 1891 existe également le droit d'initiative qui permet en recueillant 100 000 signatures de proposer une modification constitutionnelle ; la double majorité du peuple et des cantons est alors requise pour l'adoption d'une modification de la Constitution. Le nombre de signatures indiqué est celui fixé dans un arrêté fédéral de 2003.

relayés par majorité bourgeoise gouvernementale⁸, pour qu'une initiative obtienne la majorité des votes des citoyens plus celle des cantons afin d'être adoptée. Ainsi, de 1848 à 2005, le peuple suisse s'est prononcé sur 145 initiatives populaires, le plus souvent à caractère progressiste, mais en 157 ans, seule 1(d'entre elles ont été acceptées !

Pour preuve des obstacles existants, il suffit d'énumérer des initiatives populaires rejetées ces cinq dernières années ; ces refus ont concerné des initiatives en matière sociale : « pour une durée du travail réduite », « pour taxer l'énergie et non le travail afin de garantir l'assurance vieillesse », « contre le relèvement de l'âge de la retraite des femmes » ou « pour des loyers loyaux »⁹ ; en matière de santé : « pour des médicaments à moindre prix » ou « pour des coûts hospitaliers moins élevés », en faveur de « droits égaux pour les personnes handicapées » ; en matière d'égalité homme-femme, « pour une représentation équitable des femmes dans les autorités fédérales » ; en matière fiscale, « pour un impôt sur les gains en capital » ; dans le domaine des services pour des « services postaux pour tous » ou de l'humanitaire : « pour un service civil volontaire pour la paix ».

Les refus de ces initiatives au contenu progressiste, mis en parallèle avec les résultats des initiatives racistes et xénophobes, est révélateur du fond réactionnaire sur lequel s'appuie le populisme en Suisse et explique comment la démocratie directe, moyen de pression traditionnel de la gauche contre la politique des partis bourgeois majoritaires, va devenir l'arme des populistes xénophobes.

Lors des élections législatives en 1971, trois partis défendent des positions ultra nationalistes, l'*Action Nationale* (AN), le plus idéologique d'entre eux, le *Mouvement d'Action Républicain* (REP), fondé l'année précédente par James Schwarzenbach qui a scissionné de l'AN en adoptant une position moins en rupture envers l'establishment politique et, à Genève, le mouvement *Vigilance* (VIG). Ce mouvement, fondé en 1964, a soutenu l'initiative contre « l'emprise étrangère », mais se manifeste aussi comme un parti anti-fiscal, pour l'ordre et la sécurité et contre la finance internationale (tout en étant un grand défenseur de la place

⁸ Les partis radical, démocrate chrétien et l'Union démocratique du centre, ont recueilli, de 1947 à 1987, lors des élections du Conseil national entre 53,2 % et 58,8 % des voix, Lors des dernières élections, la gauche (sociaux-démocrates, verts et extrême gauche) a obtenu un de ses meilleurs résultats historiques avec 33,5 % des voix.

⁹ Contre la spéculation immobilière.

financière helvétique). Ces trois partis réunis obtiennent 7,4 % des voix, soit une progression de 6,6 % par rapport aux élections de 1967 et 11 députés (+10), 7 pour les *Républicains* et 4 pour l'*Action Nationale*¹⁰. C'est là un déplacement en voix et en sièges très important dans le système politique suisse qui, depuis 1919 et l'introduction de la proportionnelle, fait montre d'une remarquable stabilité.

En raison de mesures restrictives prises sous la pression populiste par le gouvernement à l'encontre de l'immigration, l'extrême droite va enregistrer des « contre performances ». En 1974, une initiative dite « pour la protection de la Suisse » face à la menace des étrangers est repoussée par 70,5 % des citoyens et en 1977, une autre initiative « pour une limitation annuelle du nombre des naturalisations » est rejetée par 66 % des votants. Ces « échecs » vont susciter débats et divisions au sein de la droite extrême, avec pour conséquence une perte d'influence électorale. En 1975, ils enregistrent un recul avec 5,8 % des électeurs et 6 élus (3 *Républicains*, 2 *Action Nationale* et 1 *Vigilant*, soit une perte de 5 sièges), et tombent en 1979 à 2,2 %, avec seulement 3 élus (2 *Action Nationale* et 1 *Vigilant*).

58

Cette marginalisation amène la disparition, dans les années 80, du *Mouvement d'Action Républicaine* (dont le chant du cygne sera l'échec d'une initiative accordant le droit d'asile « aux seuls ressortissants d'un pays d'Europe », c'est-à-dire à ceux de race blanche et de religion chrétienne) et des *Vigilants*, mais l'effet de nuisance de leur argumentaire subsiste.

L'*Action Nationale* demeure le noyau dur et actif de l'extrême droite ; l'immigration reste son fonds de commerce qui va lui permettre de trouver un second souffle. En 1982 une loi plus favorable à la naturalisation des étrangers n'est acceptée que par 50,4 % des votants. Il s'en est fallu de 9 864 voix sur plus d'un million quatre cent mille votants pour que le gouvernement soit mis en échec. Un parallèle s'impose : un an plus tôt une initiative populaire « en faveur d'une nouvelle politique, solidaire, à l'égard des étrangers », préconisant la « suppression du statut de saisonnier » qui permet de refuser la venue de leur famille aux ouvriers étrangers, n'avait reçu le soutien que 16,2 % des citoyens !

Les sentiments xénophobes sont une constante qui ne se dément donc pas et nourrit la droite extrême. Mais le courant populiste va diversifier ses thématiques, notamment en dénonçant

¹⁰ Le Conseil national est composé de 200 membres.

ceux qui « *bradent l'indépendance nationale* », et en se présentant comme le défenseur d'une « stricte neutralité ». L'opposition à l'adhésion au Marché commun et à l'Organisation des Nations Unies (bien que de nombreuses institutions onusiennes aient leur siège à Genève) devient un objet d'agitation. Exacerbant la fibre du chauvinisme national, il remporte un important succès en 1986, avec le refus, par près de 76 % des votants, d'une initiative populaire demandant l'adhésion de la Suisse à l'ONU. Événement d'importance et signe annonciateur, pour la première fois l'*Union Démocratique du Centre* rompt la collégialité gouvernementale et s'oppose à l'initiative aux côtés de l'extrême droite (en 2002, un nouveau vote sera favorable à l'adhésion à l'ONU à une courte majorité de 54,6 %).

L'élargissement du champ d'action du populisme se manifeste également avec la formation de nouvelles organisations. En 1975 apparaît l'*Union Démocratique Fédérale* (UDF), parti confessionnel pour la défense des valeurs chrétiennes et l'inscription des principes bibliques aux bases de l'État. Ainsi le fondamentalisme, dont on sait l'importance qu'il revêt aux États-Unis avec le rôle idéologique que joue l'évangélisme pour les néoconservateurs au pouvoir à Washington, trouve son expression politique en Suisse. Autre champ d'action de la droite extrême, en 1981 naît le *Parti des automobilistes* (PA), parti corporatiste avec un programme populiste néolibéral et anti-écologiste. Très vite ce parti va remporter des succès électoraux et devenir plus important que l'*Action nationale* en ralliant des électeurs du parti radical et de l'UDC, trop compromis à leurs yeux avec les socialistes et les écologistes.

Lors des élections législatives, les résultats globaux des populistes s'améliorent quelque peu, passant de 3,4 % en 1983, avec 5 conseillers nationaux, 4 AN et 1 *Vigilant*, à 5,5 % en 1987, mais toujours avec 5 élus, 3 AN et 2 du *Parti des automobilistes*, qui fait ainsi son entrée au parlement.

La permanence d'un activisme agitateur, notamment par l'usage de la démocratie directe, démontre, au-delà d'un phénomène d'humeur, l'implantation d'un populisme d'extrême droite qui s'est longtemps exprimé au sein des partis bourgeois traditionnels mais qui depuis les années 60 a affirmé sa radicalité et son autonomie, pour devenir un courant idéologique enraciné.

Le grand tournant des années 90

Avec la chute du mur, c'est le temps des euphories, George Bush senior déclare devant le Congrès des États-Unis : « Maintenant nous voyons apparaître un nouvel ordre mondial...

Un monde dans lequel la liberté et les droits de l'homme sont respectés par toutes les nations ». *Time* affirme qu'il s'agit du « triomphe de la démocratie bourgeoise apolitique », d'autres proclament la « fin des idéologies ». Le capitalisme est roi, outre ses conséquences géopolitiques : le Nouvel Ordre Mondial annonce le retour à un capitalisme sans fard.

La nouvelle situation stimule le courant populiste d'extrême droite, viscéralement anticommuniste, composé de l'*Action Nationale* qui prend le nom de *Démocrates Suisses* (DS), du *Parti des automobilistes*, de l'*Union Démocratique Fédérale* et d'un nouveau parti dans le canton de Suisse italienne, la *Lega Ticinese* (LT), parti anti-establishment, régionaliste et nationaliste, réplique populiste de la *Ligue Lombarde* en Italie, qui use, comme le parti de Bossi, de la provocation. Ces partis, en additionnant leurs voix, obtiennent lors des élections de 1991 leurs meilleurs résultats historiques avec 10,6 % des suffrages (+5,1 %) et 16 élus (+11) , 8 pour le *Parti des automobilistes*, grand vainqueur, 5 pour les *Démocrates Suisses*, 2 pour la *Lega* et 1 pour l'*Union Démocratique Fédérale*, ces deux derniers partis accédant pour la première fois au parlement.

60

L'ascendant pris par le *Parti des automobilistes* qui, en 1994, va prendre le nom de *Parti Suisse de la Liberté* (PSL), mérite attention. Courant néolibéral, porteur d'un populisme de nantis qui proclament « Nous ne tolérons pas d'être placés sous la tutelle de l'État, ni de restreindre notre confort et notre bien-être », il représente la connexion du néolibéralisme « moderne » et des sentiments traditionalistes, conservateurs et protectionnistes. La radicalisation d'une frange importante de l'électorat est évidente.

Toutefois, si politiques et médias chantent le discours unique sur l'âge d'or qu'annoncent la mondialisation et l'économie de marché, avec l'implosion de l'Union soviétique, pour citer l'historien Jean-Claude Fayet, l'anticommunisme dans lequel la Suisse « a trouvé son idéologie » a disparu, et le « ciment identitaire » qu'a représenté « la dénonciation de l'ennemi communiste » n'agit plus ¹¹. De plus, dans le cours des années 90, les ratés de la démocratie vont se succéder.

La révélation que des dizaines de milliers de Suisses étaient fichés par les services de la police politique pour avoir exprimé, convictions ou « péché de jeunesse », le refus d'une centrale nucléaire, ou pour avoir serré la main d'un « révolutionnaire » ne va pas dans le sens d'une démocratie exemplaire.

¹¹ Interview dans *Le Courier* (Genève), 5 novembre 2005.

La divulgation, par une commission parlementaire, que la Suisse entretenait, elle aussi, une armée secrète, la P 26 et P 27, qui échappait pour tout ou partie à l'autorité du gouvernement, sous le contrôle des services anglais (et de la CIA), et que ses activités se poursuivaient encore en 1989 ne contribue pas à renforcer la confiance en la politique de neutralité.

La démission d'Elisabeth Kopp, première femme devenue conseillère fédérale (ministre), pour violation du secret de fonction, dans l'intention de couvrir son époux dont les activités naviguaient à la périphérie du lavage d'argent sale – scandale qui devait amener également la démission du Procureur général de la Confédération jugé par trop laxiste en ces circonstances, n'embellit pas l'image du pouvoir.

L'affaire des fonds juifs en déshérence, fonds déposés pendant la guerre dans des banques suisses, dont la réalité était parfaitement connue depuis 1945, et au sujet desquels se pose la question du pourquoi il n'y eut pas de campagne de presse avant 1995¹², allait jeter un trouble profond dans l'opinion.

La politique intolérante envers les demandeurs d'asile et des expulsions brutales sans garanties humanitaires vers les pays que ceux-ci avaient dû fuir ne lustre pas l'image de marque d'une « Suisse terre d'asile ».

L'apparition du chômage et le fait que, pour la première fois depuis les années 30 et 40, les revenus régressent, inversant le cours d'un demi-siècle de prospérité, plus encore le constat qu'une part de la population a basculé en dessous du seuil de pauvreté, représentent un choc d'autant plus grand que la Suisse a pu se prévaloir d'avoir le plus haut taux de revenus par tête d'habitant au monde.

Le traumatisme est d'importance, atteinte est portée à l'image, à une représentation quasi mythique d'une Suisse pérenne et privilégiée, ce qui va, en réaction, nourrir une mentalité de « bunkerisation », par référence à la théorie du « *réduit national* », théorie ayant cours pendant la Seconde Guerre mondiale, selon laquelle, entourés par l'Allemagne nazie, l'Italie fasciste et la France occupée, les Suisses devaient, pour se défendre, se replier sur leurs montagnes. C'est dans ce contexte que l'*Union Démocratique du Centre*, parti gouvernemental, enraciné dans le moule du consensus qui domine la vie politique suisse, va basculer sur des positions de rupture.

¹² Voir Norman Finkelstein, *L'industrie de l'holocauste*, postface de Rony Brauman, L'Atelier Éditions, 2001.

D'un parti agrarien conservateur à un parti populiste blochérien : l'UDC

Les élections parlementaires de 1995 vont être le révélateur d'une nouvelle donne ; si les partis populistes d'extrême droite enregistrent un léger tassement en recueillant 9,4 % des voix (- 1,2 %) et 12 conseillers nationaux (-4) : 7 pour le *Parti de la liberté* (-1), 3 pour les *Démocrates suisses* (-2), 1 pour la *Lega* (-1) et 1 pour l'*Union Démocratique Fédérale* (-), le *Parti du Peuple Suisse* (Union Démocratique du Centre) réalise un score de 14,9 % et gagne 4 sièges, passant de 25 à 29. C'est là le meilleur résultat obtenu par ce parti depuis 1935 qui marque le début de la résistible ascension d'une nouvelle *Union Démocratique du Centre* et celle, personnelle, de Christoph Blocher.

Un regard sur l'histoire de l'UDC permet de mieux comprendre le bouleversement que représente l'adoption d'un discours de rupture, ouvertement populiste et xénophobe, par un parti établi fortement intégré et respectant jusqu'ici les trois fondements de la politique gouvernementale que sont le « système de concordance », qui veut que tous les grands partis participent au gouvernement ¹³, la règle du consensus dans la prise des décisions et celle de la collégialité, dans le respect de la décision majoritaire.

62

L'UDC, née en 1918, représente à l'origine un courant agrarien ayant scissionné du *parti radical*, auquel il est reproché de privilégier l'industrie d'exportation et le libre-échange. Le nouveau parti prend le nom de *Parti des Paysans et Bourgeois*, puis, afin d'élargir sa base sociale aux classes moyennes, de *Parti des Paysans, Artisans et Bourgeois*. Il compte des élus au parlement helvétique dès 1919 (année de l'introduction de la proportionnelle) et, dix ans plus tard, son fondateur, Rudolf Minger, est élu Conseiller fédéral (ministre). Depuis 76 ans, ce parti a constamment été représenté au gouvernement.

Parti très conservateur, hors ses revendications spécifiques pour défendre les intérêts de la paysannerie, il est resté proche du parti radical et apparaît même, dans certains cantons, comme un parti radical bis. Implanté essentiellement en Suisse allemande, dans les cantons protestants de Zürich, Berne, Argovie, Thurgovie, Bâle campagne et dans les cantons francophones de Vaud et

¹³ Système qui a trouvé son accomplissement en 1959 avec la mise en place de la « formule magique » avec un gouvernement conforme à la force électorale des partis, composé de deux radicaux, deux démocrates-chrétiens, deux socialistes et un UDC.

Fribourg, jusqu'à son passage au populisme, il est le seul parti gouvernemental n'ayant pas une implantation nationale.

En 1971, le parti change de nom, décision en partie due à la diminution régulière de son électorat paysan traditionnel. Le parti adopte alors deux noms très distincts : *Parti du Peuple Suisse* (SVP), dans sa version alémanique, et *Union Démocratique du Centre* (UDC), dans sa version latine (française et italienne). Il ne s'agit pas là d'une simple question sémantique mais d'une distinction ayant son fondement idéologique. Ces deux appellations relèvent premièrement d'un clivage géographique et sociologique, la composition du parti reste à nette dominante rurale dans les cantons francophones alors que dans d'autres cantons il recrute parmi les patrons de PME, les commerçants et les artisans (notamment dans le canton de Zürich), et, secondement, d'un clivage politique et idéologique, les uns voulant que le parti s'en tienne à la position traditionnelle de consensus gouvernemental, les autres donnant priorité à un discours nationaliste fort et adoptant un discours anti-establishment, tout en exigeant leur participation au pouvoir exécutif. L'antagonisme tournera très vite à l'avantage des seconds.

Comme il a déjà été précisé, le premier acte de rupture avec la règle de la collégialité gouvernementale de l'UDC a été son opposition à l'adhésion de la Suisse à l'ONU, le second son refus de l'entrée dans l'Espace économique européen (EEE). C'est lors de ce vote, en 1992, que le courant national-populiste sous la houlette de Christoph Blocher l'emporte sur les tenants du consensus, dès lors minoritaires. Pour mener campagne, Blocher dispose d'un instrument efficace, l'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN), qu'il a fondé en 1986 et qui compte 30 à 40 000 membres. Dans le programme de l'ASIN, on trouve la critique d'un activisme onusien jugé dommageable, l'opposition à la libre circulation des personnes, la défense du secret bancaire et le financement d'une armée forte.

L'UDC se fait le champion de la neutralité, de la limitation de l'immigration et du droit d'asile, mais aussi du néolibéralisme (réduction du rôle de l'État, baisse des impôts, flexibilité du travail, limitation des dépenses de santé). Pour Blocher et les siens la référence réside dans : le reaganisme et le thatcherisme, idéologie de la nouvelle droite ; l'argumentaire populiste d'extrême droite à l'encontre de l'establishment et de la classe politique, des immigrants et du droit d'asile servant à drainer des couches d'électeurs.

L'identité nationale est également un thème privilégié et deux expressions aux résonances fortes vont imprégner le discours de

l'UDC : le « sonderfall » et l'« alleingang », expressions que l'on peut traduire, pour la première, par « l'exception » suisse et pour la seconde par la « voie solitaire », qui devrait être celle de la Suisse dans l'Europe et dans le monde. Dans le canton de Vaud, il est coutume de dire « Y'en a point comme nous », mais ce qui ici n'est que boutade devient, avec le « sonderfall » et « l'alleingang », propre à des dérives chauvines, xénophobes.

Ayant défini son terrain d'agitation et ses références symboliques, l'UDC a également son chef charismatique : Christoph Blocher. Après avoir accédé à la présidence de l'UDC en 1977 et mis celle-ci sous sa férule, il a su, avec un réel opportunisme politique, exploiter les angoisses réelles ou fabulées de l'insécurité, du chômage et de l'immigration. Mais au rôle de tribun populiste, champion des « *Neinsager* » (ceux qui disent non à tout), Blocher ajoute celui de patron de l'industrie. À la tête d'Ems-Chemie, entreprise globalisée dont le valeur boursière est de l'ordre de 2 milliards d'euros, et comme membre du comité directeur de la Société suisse des industries chimiques, il développe une rhétorique néo-libérale on ne peut plus claire : « Si l'économie va mal aujourd'hui, c'est parce que l'État multiplie ses interventions, impose des contraintes et redistribue l'argent au lieu de mettre en place des conditions cadres favorables aux entreprises » et la dette de l'État serait due au fait « que l'on dépense des milliards pour les faux invalides et des milliards pour les profiteurs de l'État social et socialiste »¹⁴.

Ainsi l'UDC s'appuie à la fois, comme l'écrit Oscar Mazzoleni, sur « les chauvinistes du bien-être », favorables aux thèses de l'ultra-libéralisme, et « les perdants de la modernité »¹⁵, sensibles aux arguments démagogiques. Les uns comme les autres en appelant à un pouvoir autoritaire.

L'exploitation des conséquences de la crise, que le secrétaire de la section de Zürich de l'UDC n'hésite pas à reconnaître, « ce sont les thèmes émotionnels qui font recette... C'est vrai que nous exagérons consciemment »¹⁶, à l'exemple d'un encart publicitaire, lors des élections de 2003, où l'on pouvait lire : « des criminels chouchoutés, des requérants d'asile sans gêne, une mafia albanaise brutale... [et] au lieu de punir sévèrement les requérants d'asile criminels et récalcitrants, on leur offre des appartements,

¹⁴ Assemblée des délégués de l'UDC, 28 juin 2003.

¹⁵ Oscar Mazzoleni, *Nationalisme et populisme en Suisse*, Presses polytechniques et universitaires romandes, p. 88, 2003.

¹⁶ *Le Temps*, 27 septembre 1999.

des places de travail et des prestations sociales », ce qui amena le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR) à juger ces déclarations « parmi les plus ouvertement contre le droit d'asile jamais publiées par un parti politique de premier plan en Europe ».

Ces diatribes racistes, conjuguées à la défense du néolibéralisme, vont être la « formule gagnante » de l'UDC ; en 1999, de quatrième parti en influence, il devient le premier, passant de 14,9 à 22,5 % des électeurs, avec un gain de 15 sièges (44 conseillers nationaux sur 200), les autres partis de l'extrême droite populiste ne recueillant plus que 4,8 % des voix (-4,6 %), 2 pour la *Legha* (+1), 1 pour DS (-2) et 1 pour l'UDF (-) et le PDL, appelé à disparaître, perdant ses 7 sièges.

Les électeurs populistes ralliés à l'UDC viennent pour une part des *Démocrates Suisses*, le courant idéologiquement le plus radical, mais essentiellement de l'électorat néolibéral et anti-establishment du PDL (*ex-parti des automobilistes*), qui se fond dans le nouveau cours de l'UDC. Au contraire, dotées d'un particularisme fort, la *Legha*, par son contenu régionaliste et l'UDF, en raison de ses options fondamentalistes, résistent à la vague.

Les élections de 2003 vont amplifier le phénomène, l'UDC progresse encore, recueillant 26,8 % des suffrages (+ 4,3 %) et avec 55 élus, gagne 11 nouveaux sièges. Les partis de rupture ne représentent plus que 2,8 % des électeurs (-2,0 %) mais maintiennent leur représentation avec 4 sièges 1 à DS (-), 1 à la *Legha* (-1), 2 à l'UDF (+1).

Ces résultats confirment la déclaration de Christoph Blocher : « Si nous menons une politique adéquate, il ne pourra se créer à notre droite de partis ayant une légitimité démocratique »¹⁷, la progression de l'UDC ne se fait pas cette fois en ralliant les voix des partis de l'extrême droite populiste mais par un transfert important d'électeurs de la droite conservatrice traditionnelle, venant du *parti radical* et du *parti démocrate-chrétien*, qui perdent l'un et l'autre 7 sièges et sont à leur niveau historique le plus bas.

Pour mesurer l'ampleur du bouleversement, il faut rappeler que le système fédéral (en raison de l'existence de sous-systèmes politiques dans chacun des 26 cantons et demi-cantons) limite les déplacements de sièges au niveau national et que jamais, depuis l'introduction de la proportionnelle en 1919, un parti n'a connu, comme l'UDC entre 1995 et 2003, une progression de 11,9 % sur deux élections consécutives. La plus forte progression enregistrée

¹⁷ *L'Hebdo*, 21 octobre 1999.

jusqu'ici, sur deux élections, était celle du parti socialiste, entre 1922 et 1928, avec un gain de 4 % !

Fort de sa victoire électorale, Blocher exige le respect du « système de concordance » et, l'UDC étant devenu le parti le plus important, non seulement il revendique pour son parti un second siège au gouvernement (sur sept), mais il impose sa candidature, jugée jusqu'ici comme une provocation irrecevable, au poste de conseiller fédéral.

Comme écrit dans la revue *Mouvements*¹⁸, rien là qui aille à l'encontre des intérêts des grands groupes helvétiques et de la place bancaire de Zürich ; aussi, succès électoral aidant, faux-semblant ou ostracisme à l'encontre de Blocher n'ont plus cours et les soutiens discrets, dont il n'a jamais manqué dans les milieux de l'économie et de la finance, s'expriment dès lors ouvertement. Rudolf Walser, responsable de la politique économique à Economiesuisse déclare : « la revendication d'un second siège par l'UDC est légitime et, pour l'occuper, Blocher est l'homme adéquat » ; le président de l'Union patronale, Peter Hasler ajoute : « Un trio composé de Couchepin, Steinegger¹⁹ et Blocher serait évidemment du plus grand intérêt. Il composerait certainement le Conseil fédéral le plus fort que nous ayons jamais eu »²⁰, et Pierre Mirabaud, président de l'Association suisse des banques, conclut : il est « assez évident » que Christoph Blocher doit entrer au Conseil fédéral²¹. Les jeux sont faits, la page des liens privilégiés du parti radical avec les grands patrons de l'économie et de la finance est tournée, Blocher (et l'UDC) sont devenus une pièce maîtresse de leur politique antisociale sur les retraites, les assurances sociales, la flexibilité du marché du travail et sur les privatisations, la politique monétaire, le secret bancaire.

Ce soutien de l'establishment débouche sur le psychodrame vécu par la Suisse le 10 décembre 2003, jour de l'élection du Conseil fédéral, avec la perte d'un Conseiller fédéral pour les démocrates-chrétiens et l'entrée de Christoph Blocher au

¹⁸ Nils Andersson, « Face à une Suisse populiste et passéiste », *Mouvements*, n° 32, 2004.

¹⁹ Si Pascal Couchepin est réélu conseiller fédéral, le second ministre radical ne sera pas Franz Steinegger, mais Hans-Rudolf Merz, plus à droite, plus étroitement lié aux milieux économiques, mais un ministre falot.

²⁰ *Tribune de Genève*, 29 octobre 2003.

²¹ *Le Temps*, Genève, 31 octobre 2003.

gouvernement. Pour la première fois depuis 1959, la « formule magique » qui fonde la composition du gouvernement est modifiée.

La résistible ascension de l'UDC se marque également au niveau cantonal ; si en 1990 ce parti avait des élus dans 13 parlements cantonaux sur 24, il est présent aujourd'hui dans l'ensemble de ces parlements (même dans des cantons où il n'existait pas en 1990, tous acquis aux thèses blochériennes) et il participe à l'exécutif dans 13 gouvernements cantonaux. Ainsi, en 15 ans, l'UDC a étendu sa toile (notamment dans la partie francophone et dans des cantons à majorité catholique) pour, de parti régional, devenir, au même titre que les partis *socialiste*, *radical* et *démocrate-chrétien*, un parti national. C'est là un fait politique majeur et ce serait une grave erreur d'appréciation que de penser que ce passage du conservatisme traditionnel d'un parti gouvernemental au populisme d'extrême droite serait un particularisme helvétique ; il s'agit bien d'une gangrène dans laquelle s'inscrivent totalement les déclarations et la politique de la droite en France qui ont précédé les événements dans les banlieues et pendant ceux-ci ou pour imposer le CPE.

Un discours de conquête du pouvoir

67

Élu conseiller fédéral, Blocher ne respecte pas la règle de la collégialité et, l'UDC radicalise encore son discours. Cela s'est manifesté lors de votations populaires, en 2004, où deux initiatives proposaient, l'une la naturalisation facilitée aux jeunes étrangers de la deuxième génération, l'autre, l'acquisition de la nationalité suisse par la troisième génération. À l'encontre de la position du gouvernement, l'UDC s'est opposée aux deux initiatives en ayant recours à la pire démagogie raciste.

Un « Comité contre les naturalisations en masse », patronné par le conseiller national UDC Ulrich Schlüer, fait paraître des annonces dans la presse sous le titre : « Grâce aux naturalisations automatiques – les musulmans bientôt en majorité ? » Des journaux refusent l'annonce, d'autres la publient. Sur une affiche on voit une carte d'identité suisse avec la photo de Ben Laden comme titulaire. Amalgame entre terrorisme et naturalisation, il n'y a plus de limites à l'outrance mais, position tactique (éviter la victimisation) pour les uns, ou opportunisme (ne pas se couper d'un électorat) pour les autres, les critiques, à gauche comme à droite, se limitent à des déclarations verbales. L'UDC remporte une double victoire, les deux initiatives sont rejetées respectivement par 56,8 et 51,6 % des votants. Blocher peut alors narguer ses collègues du Conseil fédéral.

En 2005, nouvelle incartade. Le peuple ayant adopté une initiative répressive « sur l'internement à vie des délinquants dangereux », Blocher, dans sa fonction de ministre de la Justice et Police, propose, afin de rendre compatible ce texte avec la Convention européenne des droits de l'homme, la formulation de réserves au traité international, car il ne fait aucun doute selon lui que « le vote du peuple suisse doit primer sur le droit international ».

La collégialité va être à nouveau rompue, en juin 2005, lors du référendum portant sur l'approbation et la mise en œuvre des accords bilatéraux d'association à l'Espace Schengen et à l'Espace Dublin, sur la libre circulation à l'intérieur des frontières. Une majorité des conseillers fédéraux y sont favorables, mais le 8 mai, Blocher, utilisant le cadre d'une manifestation à l'occasion de la fin de la Seconde Guerre mondiale, déclare : « La commémoration de la fin de la guerre se déroule ici, à la frontière. Cette frontière qui nous a protégés, à l'époque. D'autres pays ont connu un dur destin : sous l'ivresse du pouvoir des agresseurs, leurs frontières furent violées et abolies, lorsqu'elles n'avaient pas été d'emblée abandonnées aux envahisseurs. ». Aujourd'hui, suivez mon regard, la menace c'est la libre circulation des personnes ; et Blocher de poursuivre par une attaque frontale à l'encontre de la collégialité gouvernementale : « La majorité abuse du silence collégial des minoritaires et trompe l'opinion publique, ce qui est du poison pour la démocratie. »²². Une telle déclaration confirme l'avertissement de l'ancien conseiller national radical Gilles Petitpierre : « Nous sommes face à une stratégie de prise de pouvoir et non de participation »²³.

« C'est ainsi que Christoph Blocher et ses nombreux complices substituent aux lois assurant libertés et droits démocratiques des mesures de répression tendant à garantir l'unique liberté désormais reconnue : celle du marché. Cette politique d'attaques désormais multipliées contre les fondements de partage équitable ancrés dans la Constitution elle-même a un nom : c'est une forme nouvelle de fascisme. Dans une dangereuse alchimie de slogans populistes d'inspiration nationaliste de l'état, c'est un régime fort que l'o institue, avec la connivence des grands partis gouvernementaux. »²⁴

²² Discours prononcé à Ratz, le 8 mai 2005.

²³ *Le Temps*, 6 octobre 2004.

²⁴ Claude Calame, « L'asile : un droit d'exception fascisant. », *24 Heures*, Lausanne, 15 mars 2006.

On touche ici à la menace majeure que représente, en Suisse comme dans le reste de l'Europe, la gangrène populiste, sous sa forme extrémiste de droite mais plus encore quand des partis établis, conservateurs et libéraux, usent du discours populiste et exacerbent les sentiments chauvins et xénophobes qui conduisent à des actes racistes ou à des jacqueries désespérées. Que cela se produise en Suisse, où certes les idées conservatrices et réactionnaires sont traditionnellement plus fortes que celles progressistes mais qui n'en est pas moins un pays ayant une démocratie enracinée, où cohabitent des langues, des religions, des cultures différentes, qui a été un pays d'immigration depuis la seconde moitié du XIX^e, est plus qu'une mise en garde.

Quand l'allégeance à l'économie de marché est le critère d'une « démocratie », quand cette démocratie est proclamée sur fond d'exclusion sociale, d'intolérance ethnique et religieuse, qu'elle trouve sa représentation dans le show-biz et le marketing politique, que le discours des politiciens banalise le racisme, que les mots relèvent du totalitarisme, alors les loups sont dans la plaine. C'est bien là ce qui nous questionne et à quoi il faut apporter des réponses politiques.

